



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 04 AVRIL 2019

Date de convocation :

28/03/19

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 23

L'an deux mille dix-neuf et le quatre avril à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ **adjoints**, Maurice CHANARD, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Catherine PALAU, Patrice RIU, Christelle VERNE, Naima METLAINE, Cédric SANCHEZ, Philippe PIQUÉ, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Claudie SERRE (à Catherine PALAU), Cécile LAVALL (à Françoise CRISTOFOL), Florence PERAMON (à Jérôme PARRILLA) et Mr Bruno COSTA (à Caroline PAGÈS) pour voter en leur nom.

Absentes : Mmes Géraldine MIR, Céline SALGUERO, Fatiha TAHARASTE, Sylvia OLIVE.

M. Frédéric CRAVO a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2019/29 : APPROBATION DE LA DEMANDE DE RETRAIT DU SYNDICAT MIXTE CANIGO GRAND SITE DE LA COMMUNE MEMBRE DE SOURNIA.

VU les articles L. 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs à l'organisation, au fonctionnement et aux dispositions financières des syndicats mixtes,

VU l'article 4 - Adhésion et retrait des statuts et plus particulièrement le 42 – Retrait,

VU la délibération favorable du syndicat mixte Canigó Grand Site, en date du 21 janvier 2019,

VU la notification aux membres du syndicat de la décision afin qu'on se positionne dans un délai de trois mois,

Considérant la demande de retrait du syndicat mixte formulée par la mairie de Sournia en date du 30 juillet 2018 au motif de se sentir « trop excentrée pour les services rendus par ce syndicat » et « que la participation financière de la commune auprès du Syndicat qui s'élève à la somme de 1717,00 € par an, alourdit ses dépenses obligatoires ».

Le Maire propose au conseil municipal d'approuver le retrait du syndicat Canigó Grand Site de la commune de Sournia.

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Par 21 voix POUR et 1 abstention (Jérôme PARRILLA), de ses membres présents et représentés

- **DECIDE** d'approuver le retrait du syndicat mixte Canigó Grand Site de la commune de Sournia.
- **DONNE** pouvoir au Maire pour signer tout document à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 04 avril 2019



Le Maire,

William BURGHOFFER